

DELIBERATION N° 83/5-06 : PARTICIPATION DU DISTRICT DE L'AGGLOMERATION NANCÉIENNE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE FERRI : DEPLACEMENT D'UN ARRET DE BUS

Il est rappelé à l'Assemblée qu'une participation financière a été demandée au District de l'Agglomération Nancéienne en 1982 pour l'aménagement d'un arrêt à l'emplacement du terminus de la ligne 44, Place Ferri de Ludre.

Ladite participation a été estimée à 150 000 Frs par le D.A.N.

L'Assemblée est invitée à se prononcer sur l'acceptation de la somme de 150 000 Frs représentant la participation financière du D.A.N. aux travaux d'aménagement d'un arrêt de bus, Place Ferri de Ludre.

Cette recette sera imputée au programme N° 16/81 "Aménagement de la Place Ferri".

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'accepter la somme de 150 000 Frs représentant la participation financière du D.A.N. aux travaux d'aménagement d'un arrêt de bus à l'emplacement du terminus de la ligne 44, Place Ferri de Ludre.